

Expression of Interest – La Vieille Maison

Issued June 20, 2022

QUOTATION FOR: **TEMPORARY WATERPROOFING MEASURES**

SPECIFICATIONS

The successful applicant shall provide a lump sum quotation for the placement of secure temporary waterproofing (tarps) on the structure located at 8312 Highway #1, PID 30071336, known as LA VIEILLE MAISON, a Registered Historic Property, in a manner sufficient to prevent further immediate water infiltration.

Quotation **must** include:

- Cost of installation
- Cost of material required
- Proposed timeline of work

CONSIDERATIONS

Quotation should include proposed materials and method of securing to building. **Applicants must have proof of commercial liability insurance. *Special consideration will be given to offers which take into account the historical, benevolent and non-profit nature of the museum.*** Time is of essence and will factor heavily on any award of work resulting from this expression of interest. There is no deadline. The requesting association reserves the right to award the contract in a way that prioritises the stabilisation of the building.

LIMITATIONS

LA VIEILLE MAISON, a Registered Historic Property issued by Municipal Decree, is protected under the Special Places Act. Access to the site for non-destructive inspection and measures necessary to prevent further damage has been approved under authority of section 152 (2)(f) of the Municipal Government Act. **No additional work shall be carried out by without further regulatory approval.** The issuing Association, a non-profit society, is not an agent of the owners for the purposes of procurement and reserves the right, at its sole discretion, to accept or reject any or all proposals.

SUBMISSION DETAILS

Proposals *can be submitted immediately* and sent electronically to the attention of:

Dan Robichaud, Secretary
La Societe Vieille Maison Association

drobicho@yahoo.fr

Manifestation d'intérêt - La Vieille Maison

Publié le 20 juin 2022

SOUSSION POUR : **MESURES D'IMPERMÉABILISATION TEMPORAIRE**

SPÉCIFICATIONS

Le candidat retenu devra fournir un devis forfaitaire pour la mise en place d'une barrière d'étanchéité temporaire (bâches) sur la structure située au 8312 Highway #1, PID 30071336, connue sous le nom de LA VIEILLE MAISON, une propriété historique enregistrée, d'une manière suffisante pour empêcher l'infiltration d'eau immédiate.

Le devis doit inclure :

- Le coût de l'installation
- Coût des matériaux requis
- Le temps proposé pour les travaux

CONSIDÉRATIONS

Le devis doit inclure les matériaux proposés et la méthode de fixation au bâtiment. **Les candidats doivent avoir une preuve de police d'assurance commerciale. Une attention particulière sera accordée aux offres qui tiennent compte de la nature historique, bénévole et sans but lucratif du musée.** Le temps est un facteur essentiel qui pèsera lourd dans l'attribution de tout travail résultant de cette manifestation d'intérêt. Il n'y a pas de date limite. L'association requérante se réserve le droit d'attribuer les travaux d'une manière qui priorise la stabilisation du bâtiment.

LIMITATIONS

LA VIEILLE MAISON, propriété historique enregistrée par décret municipal, est protégée par la Loi sur les endroits spéciaux. L'accès au site pour une inspection non destructive et les mesures nécessaires pour prévenir d'autres dommages ont été approuvés en vertu de l'article 152 (2)(f) de la Loi sur l'administration municipale. **Aucun travail supplémentaire ne sera effectué sans approbation réglementaire.** L'association requérante, une société à but non lucratif, n'est pas un agent des propriétaires aux fins de la procuration et se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'accepter ou de rejeter une ou toutes des propositions.

DÉTAILS DE LA SOUSSION

Les propositions peuvent être soumises immédiatement et envoyées par voie électronique à l'attention de :

Dan Robichaud, Secrétaire

Association La Societe Vieille Maison

drobicho@yahoo.fr